

SESSIONI URDINARIA DI U 6 DI FARRAGHJU DI U 2020

N° 2020/ M2 /22

**RISPOSTA DI U PRESIDENTE DI U CUNSIGLIU ESECUTIVU DI CORSICA
A À DUMANDA DI LUCIA ARRIO
PÀ U GRUPPU « CUSTRUIMU L'AVVENE »**

OBJET : Sviluppo di a stampa corsa / Développement de la presse écrite corse

Merci pour votre question.

La liberté de la presse est une déclinaison de la liberté d'expression qui est elle-même consacrée notamment par la déclaration universelle des droits de l'homme. C'est donc une liberté fondamentale

En Corse, le paysage médiatique compte trois opérateurs historiques :

- Le premier, Corse-Matin, vous l'avez dit ;
- France 3 Corse Via Stella pour la presse télévisuelle ;
- et RCFM pour la radio, ces deux médias étant publics.

Mais également, à côté de ces trois opérateurs historiques, de nombreux opérateurs, qui ont aussi, pour certains, une forme d'historicité, certaine, y compris dans l'histoire de la Corse puisqu'en Corse l'époque des radios libres a donné lieu, à l'époque, à une floraison de radios engagées qui permettaient de développer un discours qui s'écartait de ce qui était alors le discours officiel. Une presse qui était encore la presse dite « de l'ORTF », c'est-à-dire une presse largement soumise à la censure du pouvoir politique. Je pense par exemple à Radio Corse Internationale, même si cette radio a aujourd'hui disparue ou même à Alta Frequenza qui est un opérateur historique du côté de la radio et qui a tenu longtemps grâce au militantisme et au volontariat.

Alors, il y a un paysage dominé par un certain nombre d'opérateurs, mais un paysage qui est quand même pluriel et nous, notre volonté bien sûr elle est, à travers les différents dispositifs que nous mettons en place, d'encourager et de soutenir ce pluralisme, sans pour autant que le soutien financier de la Collectivité de Corse n'introduise quelques relations de dépendance que ce soit, puisqu'il est impératif que la presse reste totalement libre, y compris dans sa fonction critique.

Alors, concernant les principaux partenariats que nous avons. D'abord nous avec France 3 Corse Via Stella, qui est consubstantiel de la naissance de cette chaîne que nous voulons, nous, de plus en plus complète, de plus en plus ouverte sur la Méditerranée. C'est une chaîne qui, régulièrement, augmente ses heures de programmation et également une chaîne pour laquelle nous souhaitons qu'il y ait de plus en plus de langue corse. Donc nous avons une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens conclue avec France Télévisions et l'Etat.

En 2019, le montant de la contribution de la Collectivité de Corse s'élevait à 725 000 euros conformément à la délibération du 28 novembre 2019 qui est venue acter ce soutien. Elle fixe à la fois les modalités d'attribution de la subvention et les objectifs qui sont discutés en commun dans le cadre de la négociation de la convention.

A côté de cette convention avec France 3 Corse Via Stella, nous avons également une convention d'objectifs et de moyens pour une période triennale avec Télé Paese, avec des objectifs et notamment en matière de langue corse mais également de formation et de diffusion sur le campus universitaire pour avoir des modules télévisuels qui soient adaptés à différents publics, puisque Télé Paese est au départ, une chaîne régionale pour la Balagne, et que là, elle a vocation à élargir ses audiences et ses programmes. Donc, 331 000 € de contribution pour l'année 2019.

Deuxième point, rapidement, l'Assemblée de Corse a approuvé le « Plan Media et Lingua Corsa » le 28 juillet 2017.

Dans ce cadre-là, nous avons des conventions avec les principales radios et les principaux journaux, notamment RCFM, Alta Frequenza, Radio Frequenza Nostra, ou Radio Voce Nustrale dont la demande est à l'étude, et également un partenariat avec Corse Matin pour un supplément d'informations mensuel de huit pages intégré au quotidien, qui s'appelle « U nutiziale ». Je signale également, parce qu'il n'y a pas que la presse écrite, qu'il y a également la presse numérique. Corse Net infos qui est arrivée depuis quelques années et qui a vraiment une progression qui est une progression exceptionnelle. De ce côté-là, nous travaillons avec Corse Net infos pour essayer d'avoir un dispositif conventionnel qui soutienne ce média. Donc, l'idée c'est d'être vraiment disponible pour accompagner le pluralisme des médias.

Dernier mot sur la formation. Vous savez qu'en 2013, la Collectivité de Corse avait participé, en partenariat avec l'Università di Corsica, à l'organisation d'une formation pour accéder aux métiers du journaliste en partenariat avec l'Ecole supérieure de journalisme.

Ce DU a permis à une dizaine de jeunes d'obtenir leur diplôme et d'avoir une formation qualifiante et nous les retrouvons actuellement dans différents médias. Et nous les apprécions. Il y a un nouveau programme de formation et un second parcours qui a été programmé en 2016-2018 pour un montant de 286 349 €. Là encore dix étudiants.

Et puis une 3^{ème} édition du DU sera proposée en 2020, pour répondre toujours mieux aux aspirations exprimées par les médias partenaires.

J'ai essayé de balayer assez largement le sujet, pour vous montrer que la Collectivité de Corse est présente mais sans être, intrusive.